

Les finances de la Ville

Les grands chiffres des finances communales et la fiscalité locale.

Le budget 2019

Le conseil municipal a voté le 4 février 2019 le budget de la Ville. Il s'élève à 92.8 millions d'euros pour 2019.

Investir en modérant les dépenses

Le budget 2019 a été élaboré en tenant compte de contraintes fortes, notamment la baisse de 19.8 M€ de recettes provenant de l'État. La Ville n'aura recours à l'emprunt ni en 2019 ni en 2020.

Parmi les investissements prévus au budget 2019 se trouvent principalement des améliorations d'équipement : les travaux d'extension du groupe scolaire Jacqueline-Auriol, la rénovation du centre socioculturel du Bourg et la construction de la médiathèque du Bourg.

À noter par ailleurs que l'enveloppe budgétaire dédiée aux associations est en hausse de 2,5%

Quel budget pour quelles actions ?

Les priorités du budget se répartissent ainsi :

- **54%** consacré à la vie sociale, la solidarité, la culture, le sport et l'animation ;
- **25%** destiné à la gestion des espaces urbains et la maintenance du patrimoine de la Ville ;
- **15%** pour la gestion des services publics ;
- **6%** réservé à la gestion de la dette.

Les orientations générales jusqu'en 2020

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 63 M€ en 2019 et sont prévues avec une croissance de + 1,2% en moyenne par an entre 2017 et 2020 au moment du vote du budget 2019.

Le programme d'investissement 2018-2020 prévoit une enveloppe de 34,7 M€, dont 13 M€ en 2019. Cela permettra notamment de financer les projets de modernisation des équipements sportifs et scolaires (17,7 M€) et des travaux de rénovation (6,1 M€). Cet investissement sera financé par l'épargne nette et les recettes d'investissement, sans emprunt supplémentaire en 2019 et 2020.

Le rapport d'orientations budgétaires 2019

Ce document a été présenté lors du conseil municipal du 16 décembre 2019.

La fiscalité locale

Les impôts locaux concernent tout le monde, particuliers ou entreprises, locataires ou propriétaires. Un guide d'information réactualisé chaque année vous propose des points de repère sur ces différentes taxes, les abattements ou exonérations possibles ainsi que des réponses aux interrogations les plus posées.